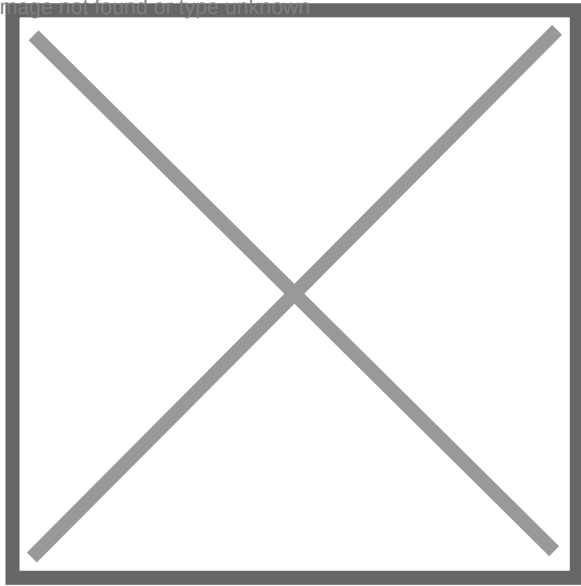


Image not found or type unknown



Remboursement billet d'avion - japon

Par **jane**, le **21/03/2011** à **18:56**

Bonjour,

J'avais prévu de partir au Japon du 19 Avril au 03 Mai prochain.

La situation actuelle du pays ne me permet plus d'y aller dans les mêmes circonstances.

J'ai acheté un billet d'avion aller-retour via go voyage et la compagnie aérienne est british airways.

Aujourd'hui ni l'un ni l'autre ne propose d'annulation pour les dates ci-dessous, de remboursement ou report.

Ce que je souhaite c'est choisir une autre destination pour les mêmes date et ne pas perdre la valeur du billet TTC.

J'avais, lors de l'achat du billet, souscrit à une assurance de go voyage (pack multirisque europeane assurance) mais le motif "catastrophes naturelles" n'est pas valable pour l'annulation.

Mon billet électronique est déjà en ma possession (reçu environ 48h après paiement du billet): résultat si je décide d'annuler de mon plein gré je perd 100% de la valeur du billet.

Avez-vous une solution à m'apporter ?

Merci de votre réponse.

Bien cordialement,

Par **boyerf**, le **31/03/2011** à **10:53**

Je n'ai hélas pas de solution mais je suis exactement dans le même cas pour un départ au 29 juin 2011 pour Tokyo.

Voyage pris chez go voyages, compagnie British airways et pack assurance multirisque qui ne sert strictement à rien.

Pour l'instant nous échangeons des mails, lettres recommandées, appels téléphoniques, mais rien n'aboutit. OUI on peut annuler mais c'est à 100% de pertes pour nous.

Pour l'instant nous n'annulons rien et attendons de voir si les compagnies reculent leur date de remboursement vu qu'hélas au japon la situation n'évolue pas vraiment dans le bon sens.

Mais j'attends aussi vos solutions

cordialement